

Avis important pour l'inscription au Service d'Education et d'Accueil de Stadtbredimus (SEAS) pour l'année scolaire 2026-2027

Chers représentant légaux,

Par la présente, je voudrais vous faire parvenir les informations concernant l'inscription de votre / vos enfant/s au SEAS Stadtbredimus pour l'année scolaire 2026/2027.

Le contrat d'inscription sera disponible à partir du 14.4.2026

- Sur les sites suivants : [Maison Relais | Commune de Stadtbredimus](#) et [Stadtbredimus - Croix-Rouge luxembourgeoise, Mënschen hëllef](#)
- Sur demande par e-mail: relais.stadtbredimus@croix-rouge.lu

Compte tenu des nouvelles règles en vigueur, nous vous demandons de vous déplacer au SEAS Stadtbredimus pour procéder à la signature d'un contrat d'inscription pour votre/vos enfant(s) :

DE 8 :00 à 10 :30 ou de 15 :00 à 17 :30

- **Mardi** **21.04.2026**
- **Mercredi** **22.04.2026**
- **Jeudi** **23.04.2026**
- **Vendredi** **24.04.2026**
- **Lundi** **27.04.2026**
- **Mardi** **28.04.2026**
- **Mercredi** **29.04.2026**
- **Jeudi** **30.04.2026**

Pendant les heures indiquées ci-dessus le personnel du SEAS se tient à votre disposition pour vous informer sur le déroulement et le fonctionnement du service d'éducation et d'accueil et pour vous aider à compléter le contrat d'inscription de votre/vos enfant/s.

Les enfants qui fréquenteront le service d'éducation et d'accueil pour la première fois peuvent déjà être inscrits à partir du **mardi 1 septembre 2026** afin de pouvoir se familiariser avec la vie au SEAS avant la rentrée scolaire du 15 septembre.

Une fiche d'inscription pour les vacances vous parviendra avec la confirmation d'inscription.

Les pièces suivantes sont à joindre obligatoirement au contrat d'inscription :

- **Certificats de travail** datant de moins de 3 mois des représentants légaux attestant que vous occupez un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.
- **Copie de la carte de sécurité sociale** de l'enfant.
- Le cas échéant un **certificat médical récent** attestant les allergies et/ou les intolérances.

- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.
- **Copie de la carte de vaccination** de l'enfant. Les représentants légaux sont responsables que la copie de la carte de vaccination soit à jour. La Croix-Rouge luxembourgeoise ne fait pas de contrôle des vaccins. La collecte de cette donnée est ordonnée par la Division de l'inspection sanitaire du ministère de la Santé.
- Le cas échéant **copie du jugement/référé de l'autorité parentale**.
- **Annexe 1 ou 2: Fiche de présence régulière ou irrégulière** en plan de base (en période scolaire)
- **Annexe 6: Ordre de domiciliation** dûment rempli et signé **accompagnée d'un RIB**, pour les nouveaux inscrits ou si vos coordonnées bancaires ont changé.
- **Annexe 8** Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) pour enfants mineurs ayant moins de 13 ans
- **Annexe 11** autorisation application « DIMMI »

Assurez-vous que votre dossier soit complet, car seuls ceux-ci seront pris en compte. Merci d'apporter l'ensemble des documents nécessaires et de faire signer le présent contrat par les deux représentants légaux.

En cas d'un nombre de demandes d'inscription supérieur à la capacité maximale d'enfants prescrite par le Ministère de la Famille selon le règlement grand-ducal du 20 juillet 2005, priorité sera donnée aux familles où les deux parents travaillent à plein temps ou sont inscrits à l'ADEM, aux familles monoparentales et aux familles défavorisées.

La date de dépôt de la fiche d'inscription fera foi au cas où le nombre de demandes d'inscription total est supérieur à la capacité maximale et que plusieurs demandes d'inscription remplissent les mêmes critères d'admission.

Il faut soumettre le contrat d'inscription au plus tard le 30 avril 2026.

Une réponse définitive quant à l'inscription de votre enfant vous parviendra par courriel dans les 5 jours ouvrables.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas de nous contacter par mail relais.stadtbredimus@croix-rouge.lu ou tel : 26 70 75 460

Veuillez agréer, chers représentant légaux, l'expression de nos meilleures salutations.

Figueira Sylvie
Responsable
Service d'éducation et d'accueil Stadtbredimus
Croix-Rouge luxembourgeoise
Tel. (Bureau) : +352 26 70 75 460
Email : relais.stadtbredimus@croix-rouge.lu

www.croix-rouge.lu